

Innovation : l'OCDE égratigne le crédit impôt recherche

Alléger l'imposition des entreprises et introduire des crédits d'impôt à la R&D moins généreux que **le crédit d'impôt recherche (CIR)** existant, stimuleraient davantage l'innovation en France, d'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (**OCDE**).

« *Le crédit d'impôt recherche est l'un des soutiens publics à la R&D les plus généreux de tous les pays de l'OCDE. Ce dispositif coûte plus de 5 milliards d'euros par an à l'État. Or, les entreprises françaises n'ont pas accru leur effort de R&D depuis... 2008* », a déclaré le secrétaire général de l'organisation, **Angel Gurría**, lors de la présentation du [rapport sur l'examen des politiques d'innovation de la France](#), le 27 juin. Pour l'OCDE, le CIR est inégalement distribué.

7 milliards d'euros par an à terme

L'an dernier déjà, la Cour des comptes jugeait le CIR coûteux et peu efficace. Cette mesure fiscale créée en 1983 prend la forme d'un **crédit d'impôt de 30% des dépenses de R&D jusqu'à 100 millions d'euros** depuis 2008, et de 5% au-delà de ce montant.

En 2010, le CIR a représenté une créance de 4,5 milliards d'euros et depuis de 5 milliards d'euros par an environ. Selon la Cour des comptes, il pourrait atteindre **7 milliards d'euros par an en régime de croisière**, « soit 4 à 6 fois le montant des aides directes et environ un tiers de la dépense publique de R&D – au sein de laquelle il n'est pas compté – », commente l'OCDE.

Pour **renforcer le rapport coût-efficacité des politiques d'innovation**, il serait préférable de « rendre le CIR plus sélectif », rapportent *Les Échos* en référence aux propos d'Angel Gurría. De son côté, le gouvernement français a réaffirmé, lors de la présentation du rapport de l'OCDE et de l'installation de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (**CNEPI**), soutenir ce dispositif. Le CIR, rappelons-le, est ardemment défendu par l'industrie et ses représentants, dont le syndicat patronal Syntec Numérique et les éditeurs de logiciels réunis au sein de l'Afdel.

crédit photo © nito – shutterstock

Lire aussi

[Choc de simplification : le bug du Crédit Impôt Recherche](#)

[Guy Mamou-Mani : « Le CIR a permis l'éclosion d'une industrie numérique en France »](#)